

F.F.P.J.P. - LIGUE AUVERGNE - COMITÉ DE L'ALLIER

LE  
PETANQU  LLIER 2016  
ARRIVE



**Congrès Départemental  
Samedi 21 Novembre 2015**

**PÉTANQUE**



**Jeu Provençal**

**Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal**

Ligue d'Auvergne

**COMITÉ DE L'ALLIER**

*Correspondance : voir coordonnées dans encadré ci-contre*

**CONGRES DEPARTEMENTAL**

**MOULINS**

**SALLE DES FETES**

**Samedi 21 novembre 2015**

**Objet** : Convocation Congrès

- Accueil des clubs à partir de 14h00.
- Emargement et remise des dossiers de 14h00 à 14h30.

**OUVERTURE DU 51<sup>ème</sup> CONGRES à 14h30.**

**ORDRE DU JOUR.**

- Mot de bienvenue du Président,
- Appel des clubs,
- Approbation du Procès Verbal du Congrès 2014,
- Rapport moral et sportif,
- Rapport financier,
- Rapport des vérificateurs aux comptes,
- Budget Prévisionnel 2016,
- PétanquAllier2016,
- Rapport des Responsables de commissions,
- Informations Ligue,
- Informations FFPJP,
- Questions diverses. (les questions que vous souhaitez évoquer doivent être transmises au Siège Administratif du C.D.A. 4 Rue de Refembre 03000 Moulins avant le 14 Novembre 2015),
- Intervention des Personnalités,
- Représentant du CDA au Congrès National,
- Date et lieu du congrès 2016,
- Récompenses,
- Clôture de l'assemblée générale 2015 suivi d'un vin d'honneur.

Le Président,  
Joël GOVIGNON

**PÉTANQUE**



**Jeu Provençal**

**Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal**

Ligue d'Auvergne

**COMITÉ DE L'ALLIER**

*Correspondance : voir coordonnées dans encadré ci-contre*

## **CONGRES DEPARTEMENTAL 2015**

**MOULINS, LE 21 SEPTEMBRE**

### **INTERVENTION DU PRESIDENT**

Mesdames, Messieurs,

Nous nous retrouvons à quelques encablures de notre siège social pour ce Congrès Annuel du Comité de l'Allier et je remercie la Municipalité de Moulins pour la mise à disposition de ces locaux où nous aurons l'honneur de recevoir

Monsieur Pierre André PERISSOL, Maire de Moulins, Président de la Communauté d'agglomération,  
Monsieur Arnaud COCHET, Préfet de l'Allier est excusé

Madame Pascale DOUCET, Directrice Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de Population de l'Allier est excusée

Monsieur René SOUCHON, Président du Conseil Régional d'Auvergne est excusé

Monsieur Gérard DERIOT, Président du Conseil Départemental de l'Allier est excusé

Madame Corinne COUPAS TREBOSC, vice-présidente du Conseil Départemental de l'Allier, chargée des sports et de la vie associative est excusée

Monsieur Thibault JAY, Président de C.D.O.S. 03, excusé et représenté par M. Serge LEFEVRE

Madame Catherine BENI, vérificatrice des comptes pour notre Comité a donné son rapport mais est excusée

Monsieur Jacques DURANTHON, Président de la Ligue d'Auvergne

Monsieur Lucien ANGLADE, Président du Comité de la Haute Loire

Monsieur Patrice COMBES, Président du Comité du Cantal est, lui, excusé

Monsieur Patrick LHERITIER, Président du Comité 63

Monsieur Roland SUREAU, vice-président d'honneur du CD 03

Mais à la veille de fêter le 50<sup>ème</sup> du Comité de l'Allier, mon esprit n'est pas forcément à la fête alors que pourtant nous ne comptons pas notre temps pour fixer les contours d'une année 2016 exceptionnelle pour mettre en lumière nos disciplines.

Nous sommes en 2015, soixante dix ans après la fin du conflit mondial le plus meurtrier porté par le fanatisme hitlérien, cinquante ans après la réunion d'une poignée de dirigeants bénévoles bourbonnais qui avaient vécu cette horreur et venaient de mettre sur les fonds baptismaux le « bébé comité de l'Allier » dans un esprit de camaraderie où le travail, la famille, la fraternité étaient porteurs d'espoirs de vies pleines de bonheur.

Soixante dix ans après, cinquante années après, nous nous retrouvons dans un climat de peur, peur d'un autre fanatisme rampant et sournois car après Janvier 2015, il y a maintenant Novembre 2015...

Des visions apocalyptiques insoutenables, le bruit d'armes lourdes face à des innocents venus épanchés leur soif de culture où simplement profiter d'une soirée entre amis.

Je ne veux pas me transformer en tribun, ce n'est pas mon style, mais l'horreur des faits provoque en moi, une profonde révolte que j'ai du mal à analyser car à la vitesse où va le monde, à une époque où ce qui est inauguré aujourd'hui, sera désuet demain, je me demande, comme beaucoup autour de moi, de quoi justement sera fait demain et je porte beaucoup d'inquiétudes sur l'avenir, l'avenir de nos enfants, l'avenir de nos familles

Car face à cette violence qui n'a rien de gratuite, il y a notre souffrance quotidienne, celle de nos proches, celle de nos familles qui ont perdu une épouse, un mari, un fils, une fille, un parent, un ami : c'est déjà, bien que commun à la vie, une immense peine que chacun est amené à traverser avec l'espoir que demain sera meilleur, installons-nous dans cet espoir pour rester debout et continuer de vivre au grand jour face à ce cancer latant qu'est ce fanatisme du 21<sup>ème</sup> siècle

A nos morts, proches ou anonymes, je vous remercie de bien vouloir respecter une minute de silence suivie de notre hymne national.....

Je vous remercie

Mesdames et Messieurs les Présidents des Clubs FFPJP du Comité de l'Allier  
Mesdames et Messieurs, dirigeants de ces clubs,  
Mesdames et Messieurs,

Le décompte des émargements venant de m'être remis montrant votre attachement à la gestion de notre Comité puisque 87 sur 93 Clubs sont présents ou représentés, le quorum statutaire étant requis, je déclare ouvert le 51<sup>ème</sup> Congrès du Comité de l'Allier de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal

Si 2015 ne s'inscrit pas en bleu blanc rouge avec aucun titre de champions ou championnes de France, nos couleurs ont été brillamment portées et de nombreux résultats ont été source de satisfaction comme la finale de Christian FAZZZINO et Denis OLMOS à Pau car après avoir été titrés en 2013 et 1/2 finalistes en 2014, cela affiche la régularité et le niveau de cette formation phare du CD03

Sans entrer plus en avant dans le palmarès qui vous sera présenté par notre Secrétaire Générale, Annie ALLIER, je veux saluer le parcours exceptionnel des joueuses bellerivoises en championnat de France des clubs où elles terminent à la 3<sup>ème</sup> place avec une seule défaite contre les championnes de CANNES en 11 matchs, cela confirme le bon niveau de jeu des féminines dans l'Allier et une présence de plus en plus importante dans nos effectifs.

Les effectifs sont, sans nul contexte un autre sujet de satisfaction avec une 2<sup>ème</sup> hausse successive de 72 licenciés au cours de la saison portant le total 2014 de 4.145 à 4.217 pour la présente saison

Il faut cependant rester modeste car l'embellie constatée chez les jeunes en 2014 ne s'est pas confirmée cette année où la commission des jeunes a enregistré une baisse de 3 licenciés et surtout une baisse des engagés dans les compétitions.

Espérons que l'accueil des championnats de France en Août prochain à Varennes sur Allier sera une source de motivation pour nos jeunes licenciés et pour vous, dirigeants, éducateurs qui les encadrez et donc qui les conduisez à la compétition, compétition officielle bien-sûr.

Et compétitions officielles, elles font « flores » depuis cette saison avec l'introduction des qualificatifs pour toutes les compétitions, une gageure pour certaines catégories et un tas de problèmes pour « monter le calendrier » en essayant de répondre au mieux aux demandes des clubs.

Ce fut difficile en 2015, c'est encore plus problématique pour la saison 2016 où la priorité est donnée au « PétanquAllier2016 » qui doit mobiliser toutes les énergies et nous avons dû faire des arbitrages, des glissements de dates en tentant d'ajuster vos souhaits avec un calendrier qui n'a toujours que 52 semaines même en année bissextile.

En Novembre 2015 à Nérès les Bains, vous avez donné un accord unanime pour l'organisation du « PétanquAllier2016 » comme il vous avait été présenté globalement par Max LARVARON qui fera le point dans quelques minutes, nous passerons d'ailleurs son intervention avant les rapports des commissions.

Sans amputer son propos, je tiens à souligner le travail des 11 membres de la Commission exécutive du « PétanquAllier2016 » qui ont multiplié les démarches et la Fédération Française a reçu le projet comme un concept novateur à tel point que lorsque où nous avons envisagé 2 manifestations nationales en Bourbonnais, elle nous en donne 7

En Mars 2015, nous vous avons donné les grandes lignes du calendrier 2016 et aujourd'hui, nous mettons ce projet en application, en application de nos textes et règlements en sachant que cela sera contraignant pour certains et nous vous remercions pour les efforts consentis.

Le « PétanquAllier2016 » sera la vitrine de notre Comité mais également du Bourbonnais et nous nous devons de faire le « plein » sur notre programmation : le plein de participants et le plein de spectateurs et les licenciés de nos clubs doivent être entièrement impliqués et motivés, je compte sur vous.

A ce titre,, sans avoir à décréter la « protection » demandée par certains, je voudrai que l'ensemble des licenciés se mobilise sur les grandes compétitions et en particulier sur les « concours nationaux » notamment CHEVAGNES et YZEURE, victimes d'une trop proche concurrence en 2014 et dont le sort se scelle le week-end à Marseille.

Je ne peux pas me plaindre que vous voulez trop organiser mais je pense que nous pouvons mieux organiser et proposer une meilleure offre à nos licenciés sans laisser de place ouverte aux « concours sauvages » comme certains voudront me le dire mais c'est à nous également de respecter nos règles et nos textes.

Dans quelques instants, notre secrétaire générale reviendra sur notre réglementation en matière d'organisation des concours par les clubs et sur les concours qui peuvent être organisés avec l'agrément de notre comité.

Mais, Chers Amis, Chers Présidents et Présidentes, rappelez-vous que la Pétanque est à l'origine une discipline qui se pratique à la bonne saison, l'été et à contrario dans nos calendriers, on constate que la période estivale est de plus en plus abandonnée et laisse des « boulevards » aux concours sauvages qui pourtant sont bien moins dotés que nos compétitions et surtout organisés de manière fantaisiste.

Certains clubs « ont pris » ces dates délaissées en été et on ne peut que constater que les compétitions estivales reçoivent un excellent écho, relevez ce défi.

Balayez aussi les réflexions comme « c'est toujours les mêmes qui gagnent » de ceux qui voudraient se justifier d'aller « faire un sauvage » car même dans les « sauvages », c'est souvent « les mêmes requins » qui captent les premiers prix alors que dans nos concours officiels, les dotations sont bien plus importantes et surtout réparties de manière équitable.

Notre Fédération, nos ligues et nos comités ont associé leurs énergies pour trouver des pistes afin d'inciter nos licenciés à retrouver les chemins de nos compétitions en prenant en compte le rythme actuel de la vie familiale : c'est les compétitions de clubs.

Depuis le milieu des années 70, nous avons eu le bonheur d'avoir la Coupe Inter-sociétés de Pétanque de l'Allier, 30 ans plus tard, la FFPJP a créé les championnats de clubs : deux compétitions qui sont plébiscitées et c'est le reflet de ce qui se passe au niveau national.

En 2015, plus de 100.000 licenciés, chiffres donnés la semaine dernière par le vice-président national Jo CANTARELLI, ont participé aux différents championnats de l'échelon départemental à l'élite nationale.

Ces compétitions sont peut-être difficiles à intégrer dans vos calendriers mais elles répondent à une demande des joueurs qui peuvent ainsi planifier leur emploi du temps et concilier leur vie familiale : c'est à nous, à vous les clubs d'incorporer ces journées « championnats de clubs » dans l'activité de votre club.

Il n'y pratiquement aucune charge (arbitre et redevance) alors que vous profitez des recettes buffet, buvette et voir restauration pour ceux et celles qui se transforment en « Trois Gros locaux » et malheureusement encore cette année, le responsable des CDC a dû effectuer de nombreuses relances pour trouver des sites d'accueil et j'en profite pour remercier tous les clubs qui ont assuré ces journées ainsi que les journées finales des CD et de la Coupe du Comité.

Nous avons des joueurs demandeurs, des clubs qui veulent organiser : il nous vaut mieux organiser et lisser notre calendrier pour occuper le terrain toute l'année, c'est à ce quoi je vous demande de vous diriger plutôt que de « bloquer » un maximum de concours de Mars à Juin.

Je sais que nous pouvons compter sur vous, sur vos bénévoles car vous êtes le terreau de nos disciplines et nos vitrines pour les collectivités qui nous accueillent avec bienveillance à chaque sollicitation, c'est pourquoi nous devons être stricts dans l'application de nos règlements pour donner la meilleure image de marque possible.

En 2015, notre commission de discipline a été sollicitée, c'est regrettable mais elle est statutairement installée pour sanctionner les écarts et son Président Didier LEVIEUX vous donnera le détail de ses interventions. Toutefois, je me dois de vous rappeler qu'il est impératif que les clubs, les dirigeants, les Arbitres soient irréprochables dans l'application de nos textes son bilan : c'est à dire appliquer les textes sans excès de zèle mais avec fermeté pour rester crédible.

Au cours de la saison 2015, j'ai personnellement été amené à effectuer certaines mises au point et je le ferai à chaque fois que cela sera nécessaire afin justement que nos arbitres, nos éducateurs, nos dirigeants et bénévoles soient respectés.

Cela est une priorité car au regard du nombre de compétitions organisées, au regard de dizaines de milliers de joueurs et joueuses accueillis sur la saison, les incidents sont peu nombreux mais ils sont mis en exergue à l'image des incidents qui sont intervenus chez nos voisins de Cournon et relayés à moult reprises par le quotidien régional alors qu'il s'abstient de mettre en avant nos résultats sportifs.

Je vous remercie Mesdames et Messieurs, dirigeants, arbitres, éducateurs pour votre dévouement et votre abnégation; j'associe à ces remerciements les collectivités locales qui réalisent des investissements pour mettre à la disposition de nos clubs, des installations propices au déroulement de nos compétitions.

Je me permets ici de saluer plus directement les municipalités de MOULINS et de MONTLUCON pour l'ouverture des structures couvertes, les moulinois se retrouvent dans un cocon propice à une activité de haut niveau pour accueillir toutes les compétitions de club...toute l'année, Merci Monsieur le Maire.

A Montluçon, en suivant différents dossiers, j'ai eu le plaisir de saluer et remercier à plusieurs reprises votre collègue Daniel DUGLERY pour la place qu'il donne, lui aussi, à la Pétanque dans sa ville : le complexe bouliste Christian FAZZINO est un vaisseau amiral qui doit fidéliser ses troupes afin d'en faire un point de ralliement incontournable du monde pétanquiste.

D'après les renseignements qui me parviennent, je remercie également les municipalités de LAPALISSE, de CHATEL DE NEUVRE pour les investissements en cours et je sais qu'il y a beaucoup de collectivités qui vous apportent, au quotidien, leur soutien.

Pour le Comité de l'Allier, je remercie plus particulièrement les communes qui ont accueilli nos compétitions, le Conseil Départemental de l'Allier pour ses différentes interventions et son accueil dans la Maison des Sports.

Dans la période difficile que nous traversons, tous les soutiens sont appréciés et je ne manquerai pas d'adresser mes remerciements à tous les annonceurs du Manuel du Pétanqueur qui ont répondu à vos sollicitations pour offrir un service apprécié à tous nos licenciés, des soutiens avec des mentions particulières pour le CREDIT AGRICOLE CENTRE France, SPORT COMM AUVERGNE, notre équipementier, Patrick BOUILLOT, notre fournisseur de trophées, coupes et récompenses.

Avant de clore cette intervention, je tiens à saluer le travail des membres du Comité Directeur, des commissions qui préparent les dossiers ou mettent en partition des décisions du Comité Directeur.

Un travail fastidieux, invisible pour certains surtout depuis que nous communiquons efficacement par l'intermédiaire du site du Comité, un site qui doit prendre de plus de plus de place dans la vie quotidienne des clubs, des licenciés même si ceux-ci sont de plus en plus nombreux à la consulter et ils sont autant de sentinelles, souvent critiques pour mentionner ...nos erreurs, merci à eux!

Avant de laisser la parole à Annie qui reste toujours aussi disponible et efficace à la barre du secrétariat général pour faciliter votre travail de dirigeant et satisfaire nos licenciés, je renouvelle mes vœux d'une adhésion complète au « PétanquAllier2016 » qui doit être, à l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire de notre comité, son meilleur promoteur.

Présidentes, Présidents, Dirigeants, Bénévoles, Arbitres, Educateurs, je compte sur vous

En 2016, pensons « PétanquAllier », jouons « PétanquAllier », fêtons le « PétanquAllier » afin que l'Allier soit la destination PETANQUE de tous les pétanqueurs

Et avec quelques jours d'avance, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année

Approbation du Procès Verbal du Congrès 2014 : à l'unanimité

CDA/Congrès 2015

**PÉTANQUE**



**Jeu Provençal**

**Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal**

Ligue d'Auvergne

**COMITÉ DE L'ALLIER**

Correspondance : voir coordonnées dans encadré ci-contre

## Rapport moral et sportif

Madame, Monsieur,  
Chers Amis,

Nous venons d'honorer la mémoire de nos disparus, permettez moi à titre personnel de remercier toutes les personnes qui nous ont apporté de nombreuses marques de sympathie et de soutien lors du décès de ma belle-mère et mère de Roger

Un an vient de s'écouler, pourtant il me semble que NERIS, c'était hier

A NERIS, nous avons fait tomber le « jackpot » avec 2 titres de champions de France, un effectif à la hausse, de bonne finances, etc.....

Nous ne pouvons pas avoir le même bilan tous les ans mais au travers des différents rapports que j'ai parcouru en préparant ce Congrès, j'ai constaté que 2015 est un bon cru à l'image de celui annoncé par vos viticulteurs Saint-Pourcinois :

- de nouveau, un effectif à la hausse
- des finances de même niveau

mais pas de titre de champion de France : étonnant en Bourbonnais mais traditionnel dans beaucoup de comités départementaux et ne faisons donc pas la fine bouche lorsque, comme indiqué par Joël, Christian FAZZINO et Denis OLMOS sont vice-champions de France, que les féminines Corinne ALLAIN, Stéphanie GAMOT et Sophie OLIVEIRA s'inclinent en ¼ de finale face à Angélique PAPON, future championne de France ou encore qu'en CNCF, les bellerivoises sont sur la troisième marche podium.

Et à cela, il faut ajouter l'ouverture de deux bouledromes sur notre territoire.....pour nous permettre de voir encore plus loin, encore plus haut dans les organisations, dans les compétitions

Ainsi le bilan 2015 m'apparaît de bonne facture pour un quinquagénaire qui bouillonne d'impatience de fêter avec faste son Anniversaire

La préparation de cet anniversaire a mobilisé de nombreuses personnes, de nombreuses compétences, a nécessité de nombreux rendez-vous, de nombreux déplacements dans l'Allier mais aussi aux quatre coins du territoire national pour nouer des relations, signer des conventions ou accord commerciaux

Je m'associe bien évidemment à Joël pour inviter à vous mobiliser sur le programme du « PétaquAllier2016 » qui est vraiment un acte tentaculaire de promotion de nos sports dans le département

Pétanque et Jeu Provençal seront au programme, hommes, femmes et enfants seront en compétition, tous les publics se presseront sur une centaine de sites.

*Pour répondre à ces multiples attentes, nous devons tous être mobilisés et nous devons faire les efforts nécessaires afin que dans un an, le Congrès Départemental à Athanor soit le coffret des souvenirs d'une année 2016 que nous appelons tous, à être exceptionnelle.*

Mais auparavant, revenons sur l'exercice qui vient de s'écouler

Toutes les compétitions officielles inscrites à notre calendrier officiel ont été organisées avec une fréquentation globalement en légère hausse ; quand, je dis « toutes », je fais un petit mensonge car nous avons eu quelques petites fréquentations dans certains qualificatifs « Ligue » qui ont permis aux inscrits de passer directement à la case suivante

Il faut dire que suivre les directives fédérales à lettre n'est pas une chose facile et il est à prévoir que dans les années à venir nous aurons encore à revoir les modes de qualification aux championnats de France.

Ce sera encore plus vrai avec la modification du paysage régional : que deviendra notre Ligue d'Auvergne? Que deviendra la Ligue RHONE ALPES? La nouvelle région sera-t-elle calquée sur la « zone 8 » instaurée par la FFPJP il y a quelques années pour répondre aux besoins de la CTN ou du comité de gestion de la Coupe France?

Autant de questions sans réponse à ce jour et je ne pense pas que des décisions définitives seront prises cette année, verrons nous les modifications à l'horizon 2017? Peut-être mais nous serons sûrement loin d'un schéma type car l'indépendance des nouvelles régions et le niveau d'implication dans la « compétence Sports » seront autant d'éléments que chaque fédération devra prendre en compte au regard de son propre fonctionnement.

Dans notre Fédération, nous avons UN SEUL règlement mais malheureusement 23 manières de l'appliquer, il faudra s'adapter et .....« donner du temps au temps ». Comme la « Fédé » bâche ce week-end à Marseille, nous aurons sûrement des débats très ouverts lors du prochain congrès national que nous accueillerons du 07 au 09 Janvier à Montluçon, à ne pas manquer, l'ambiance est presque assurée à un an des élections du Comité Directeur de la FFPJP.

Pour en revenir à notre saison officielle 2015, les résultats sont globalement bons, je vous ferai lecture du palmarès dans quelques instants mais auparavant qu'il me soit permis au nom de tous les membres du Comité qui ont été délégués sur les championnats, de saluer la qualité de vos organisations et de votre accueil.

Les joueurs et joueuses apprécient également et il nous est agréable d'entendre des félicitations : les critiques étant souvent plus promptes à tomber que les compliments.

Présidents, Présidentes, je vous invite à transmettre ces félicitations à l'ensemble des bénévoles

Le comportement des participants s'est également nettement amélioré, délégués et arbitres en font état dans leurs rapports et si la commission de discipline a dû intervenir, ce ne fut pas pour les faits relevés en compétition officielle mais malheureusement sur des concours officiels.

CDA/Congrès 2015

Si nos résultats sportifs, si la réussite de nos organisations, de nos compétitions officielles apportent de grandes satisfactions, la gestion de nos effectifs est elle aussi une source de bonheur pour nous dirigeants car elle est l'expression de l'attrait de nos disciplines

Depuis 2012, nous avons stabilisé nos effectifs et depuis deux ans, nous sommes sur une courbe ascendante : nous ne sommes pas dans l'ascension du Puy de Dôme, disons que nous sommes dans la bosse du col de Naves, bien connue des utilisateurs de l' A71 au pourcentage beaucoup moins abrupt.

Effet, le nombre des licenciés passent de 4.145 à 4.217 soit un gain de 72 unités

Une tendance suivie dans la Ligue Auvergne par nos voisins du Puy de Dôme 5655 licenciés et la Haute Loire 2774 licenciés alors que le Cantal reste en recul avec 1816 licenciés  
La Ligue compte donc 14462 licenciés soit + 300

En regardant plus en détail, on remarque que les féminines, toutes catégories, sont en nette progression (+ 145)

Les féminines avec 769 licences délivrées représentant plus de 18% de cet effectif

L'effectif Jeunes, après le boum 2014, reste stable en 2015 : 352 contre 355 mais ce chiffre des licences est bien loin du nombre des pratiquants en compétition, ce qui inquiète légitimement les membres de la commission des jeunes

Et à contrario, la catégorie « VETERAN » (hommes et femmes) continue de progresser (+ 102 soit 1338 hommes et 231 femmes), ce qui engendre un vieillissement global de notre effectif mais n'en sommes nous pas le reflet au travers l'assemblée que nous composons aujourd'hui!

Cet effectif est géré par 94 clubs, nous en compterons un 95<sup>ème</sup> en 2016 avec le retour de la Pétanque cochonnet Biachet sur le secteur de Montluçon

Il faut espérer que l'effet « PétanqueAllier2016 » soit bénéfique sur nos effectifs 2016, c'est un des objectifs de cette démarche

Restons au niveau des licences pour vous rappeler les règles de traitement des mutations :

- les imprimés de demande de mutation sont à récupérer auprès du club quitté
- toutefois, vous pouvez récupérer l'imprimé dans un autre club ou auprès du Comité mais **OBLIGATOIREMENT**, cet imprimé **TOTALEMENT** complété devra être remis au Président du club quitté qui donnera son AVIS et transmettra au COMITE avec le montant des droits de mutation qui sont de 20€ pour les mutations dans le CD03 et de 40€ pour les mutations hors Comité
- une fois la mutation enregistrée, la création de la nouvelle licence n'est pas automatique car c'est votre nouveau club qui doit en faire la demande avec le règlement du montant de la cotisation qui pour 2016 est de 26€ pour les seniors
- cette disposition est importante car il faut bien vous rappeler qu'un club peut refuser l'adhésion d'un nouveau membre : n'oublions pas qu'avant d'être licencié FFPJP, le nouvel adhérent est membre actif de l'association
- de même, tout club peut refuser le renouvellement d'une licence en motivant sa décision ; dans ce cas le club devra fournir la mutation
- ces précisions sont importantes et sont l'application stricte des dispositions prises par la FFPJP pour éviter les procédures lorsqu'il y a des litiges entre clubs.

- ainsi un licencié qui reste sans prendre de licence un an, deux ans ou plus (il n'y a pas de limite dans le texte fédéral) DOIT OBLIGATOIREMENT demander la mutation à son dernier club ; cette mutation est gratuite après un an pour mutation dans le comité et au bout de 2 ans pour une mutation hors comité
- il vous appartient de vérifier avant toute demande de licence pour un nouveau membre car en cas de réclamation, la licence ainsi délivrée sera annulée

Pour la réalisation de vos licences et pour en faciliter notre gestion, nous vous remercions de regrouper au maximum vos envois ; pour gagner du temps (aussi bien pour vous que pour nous), vous pouvez nous demander vos licences par internet et faire suivre votre règlement par la suite

Merci de prendre la plus grande attention pour compléter les bordereaux de demande de licences surtout si ces demandes sont manuscrites car cela peut entraîner des erreurs et des surcoûts pour votre club en cas de nouvelles demandes

Je vous rappelle que les duplicata sont facturés 13€

Pour les premières demandes, veuillez joindre une photo

Puisque je suis dans les instructions et les recommandations, je vais faire quelques rappels car après de nombreuses modifications ces dernières années, la FFPJP fait une pause appréciée : il nous faut de bien assimiler les nouveautés notamment en matière de règlement de jeu et Mickaël sera plus disert dans sa prochaine intervention mais il ne faut pas oublier les textes de bases notamment en matière d'organisations des concours, concours officiels bien-sûr, après la période rugby que nous avons subi à la télévision, je dirai « n'oublions pas les fondamentaux »

Ainsi si les outils informatiques fournis par la Fédération nous offrent des possibilités de gestion des concours, les règles de bases demeurent identiques et je me permet de vous lire l'article 6 COMPETITIONS de notre règlement intérieur dont la dernière mouture ne date que de 2012:

***« Conformément au règlement administratif et sportif fédéral, toutes les compétitions, y compris celles réservées aux féminines, se dérouleront par élimination directe (avec un, deux ou trois concours) ou par poule. Toute autre formule (exemple : compétition de club, marathon, etc...) devra être présentée au Secteur concerné pour être soumise à l'accord du Comité Directeur du Comité Départemental de l'Allier. Ce projet devra être présenté au moins un mois avant la réunion générale du Secteur concerné par l'association organisatrice afin que cette compétition, si la formule est acceptée, puisse être inscrite au Calendrier officiel des compétitions du Comité Départemental de l'Allier.***

***Un club devra organiser au moins un concours senior triplète par an.***

***La société organisatrice doit remettre au minimum 25 % de dotation globale en supplément des frais de participation. »***

Ce texte n'est pas bloqué et le Comité fait preuve d'un grand esprit d'ouverture pour apprécier vos initiatives du moment que nous restons dans le respect de nos règlements mais nous devons être informés et le Comité doit donner son avis et son autorisation pour toute compétition

L'activité sportive est la vocation de toute association sportive mais chaque club est libre de proposer une animation interne pour SES ADHERENTS, nous n'avons rien à redire pour ce genre d'animations sauf à regretter que celles ci sont trop souvent organisées en même temps que des compétitions fédérales, voir en même temps que des concours officiels organisés par très loin.... Mais on doit se cantonner à des animations de clubs voir interclubs entre membres des clubs organisateurs, toujours avec les restrictions que je viens de dire mais surtout ne pas organiser des « concours » dits « amicaux » qui ressemblent de plus en plus à des « concours sauvages » :

- concours aux multiples appellations, ouvertes à tous les licenciés mais aucune vérification des

participants, aucune vérification des licences, elles ne sont même pas demandées

- concours respectant peu ou prou les règlements de jeu et pour cause : pas d'arbitre officiel
- concours ne respectant pas le minimum de répartitions des indemnités du moment qu'il y a une distribution d'indemnités en espèces
- ***concours qui, et cela est le plus important pour vous dirigeants, concours qui ne bénéficient d'aucune couverture de l'assurance fédérale notamment en matière de responsabilité civile car ces compétitions organisées en dehors de l'activité interne du club et en hors de toute autorisation du Comité ne sont pas reconnues***

C'est sans gros mot « des concours sauvages » organisés par nos clubs alors que certains de ces mêmes clubs n'organisent pas ou peu de concours officiels, cela devient intolérable pour ceux qui respectent nos règlements car tant que ces organisations restaient discrètes, on pouvait rester tolérant mais devant la promotion qui a été faite, il est fort désobligeant de recevoir des remarques de dirigeants de comités voisins.

Nous vous demandons amicalement, Chers Amis qui vous vous reconnaissez, de revenir rapidement à des organisations qui entrent dans le cadre fédéral

Toujours au niveau de l'organisation des concours et pour éviter les réclamations légitimes des joueurs en respect de nos textes qui restent toujours d'actualité, il est prévu que les concours officiels dans notre comité offrent la garantie de jouer un minimum de 3 parties, cela n'est pas nouveau

Cela ne veut pas dire que vous êtes obligés de faire 3 concours A, B, C.

En deux concours A et B, vous répondez à cette obligation en reprenant simplement les perdants de la 2<sup>ème</sup> partie du A dans le B et cela évite les réclamations, pensez y et inscrivez le sur vos affiches

A ce sujet, je vous rappelle que vous devez adresser vos projets d'affiches pour tous les concours à votre responsable de secteur, pour éviter les envois multiples, essayez de prévoir tous vos projets d'affiches de concours en début saison.

Lorsque vous avez le retour des projets d'affiches acceptées par votre responsable, faites moi passer les fiches pour le COIN DU PETANQUEUR

Je ne clôturerai pas mon intervention avec le palmarès sans vous faire encore quelques rappels :

- la gestion administrative des clubs : vous devez toujours adresser au Comité le dernier exemplaire de vos statuts avec le récépissé de la Préfecture et de la Sous-préfecture dès qu'il y a un changement, ainsi que la composition de votre bureau. Nous vous demandons de le faire avant le 28 Février de chaque année pour la mise à jour de vos dossiers. N'oubliez pas

- informatique et Internet : Jean Pierre s'efforce de donner le plus de réactivité à notre site et vous vous familiarisez de mieux en mieux avec cet outil. Notre chasse « au vilain petit canard » a été bonne, je pense que dans le prochain manuel du pétanqueur, nous serons tous « connectés » et je vous en remercie.

- le manuel du Pétanqueur : avec la multiplication des organisations en cette année anniversaire et sachant qu'il n'y a pas de changement majeur dans les informations contenues dans les pages administratives du Manuel, ce document très prisé de nos joueurs devrait sortir dès les premiers jours de Janvier, sûrement pour le Congrès National à ATHANOR où vous pourrez les récupérer comme vous êtes tous invités à assister aux débats nationaux. Aussi, plus aucune modification ne sera prise en compte après le 30 Novembre, il vous reste une semaine pour nous fournir les éventuelles modifications concernant vos clubs sinon nous reprendrons celles de 2015.

Si j'ai oublié quelques choses, je reste à votre disposition mais maintenant je vais vous permettre de vous défouler en applaudissant les performances de nos champions et championnes

**PÉTANQUE**



**Jeu Provençal**

**F**édération **F**rançaise de **P**étanque et **J**eu **P**rovençal

Ligue d'Auvergne

**COMITÉ DE L'ALLIER**

Correspondance : voir coordonnées dans encadré ci-contre

## **CHAMPIONNATS DE LIGUE:**

### **Championnat de Ligue Triplette Promotion le 22 Mars à Chauriat (63):**

#### **Vice Champion:**

BARTOLETTI Clément BONIFACI Nicolas BAVAY André (Pétanque Saint- Germanoise)

### **Championnat de Ligue Triplette senior + Féminin le 29 Mars à Pont du Château (63):**

#### **SENIOR:**

BLANCHET Benoit - JUILLOT Jean -Pierre - SPINOUBE Pierre (Amicale des Marais Montluçon)

#### **FEMININ:**

Vice Championne : GONINET Eliane, CASSAN Amélie, PELLETIER Estelle (Pétanque Rhue)

### **Championnat de ligue triplette jeunes le 17 mai à Langeac (43) :**

#### **MINIMES:**

#### **Champions:**

Stevens DELAGE(Les Marais Montluçon) Jimmy GOUTAUDIER (Pétanque Saint-Gérandaise), Noah LAURENT (Pétanque Saint-Germanoise).

#### **JUNIORS:**

#### **Champions:**

Romain CHASSERY, Nicolas LAFORET (AS Yzeure Pétanque), Franck MACHURET (Pétanque Cindreéenne).

## **CHAMPIONNATS D'ALLIER:**

### **Championnat départemental triplette promotion le 5 avril à Montluçon:**

#### **Champions d'Allier:**

RIGUCCI Jean-Pierre - KOZDEBA Frédéric - KOZDEBA Jean-Pierre (Les Marais Montluçon)

#### **Vice champions d'Allier:**

NATY Marie-Thérèse - PASIGNAT Claude - MARTIN Jean-Claude (Amicale de Montbeton)

**Championnat départemental triplète senior le 12 avril à Chevagnes:**

**Champions d'Allier:**

DELAGE Olivier - DE MACEDO Antonio - LALEUF David (Les Marais Montluçon)

**Vice champions d'Allier:**

FAZZINO Christian - OLMOS Denis - LE BOURGEOIS Stéphane (Les Marais Montluçon)

**Pour la troisième place qualificative :**

SPINOUBE Jean-Michel - TOUBIO Franck - COLLIN Benjamin (Les Marais Montluçon)

**Championnat départemental triplète féminin le 12 avril à Chevagnes**

**Championnes d'Allier :**

ALLAIN Corinne - OLIVIERA Sophie - GAMOT Stéphanie (Pétanque Bellerivoise)

**Vice championnes d'Allier:**

JEUNE Marine - JEUNE Julie - DUVERGER Stéphanie (Pétanque Saint-Yorraise)

**Championnat départemental triplète vétérans le 30 avril à Montluçon:**

**Champions :**

Jean DA SILVA, Christian SOUCHE et Robert MORLAND (Saint-Victor Pétanque)

**Vice Champions:**

Robert CHENUET, Antonio PERNAS, Noël RAVAUULT (Pétanque Dompierroise)

**Championnat départemental Tête à Tête senior le 3 mai à Bellerive sur Allier :**

**Champion:**

Christian FAZZINO (Les Marais Montluçon)

**Vice Champion:**

Timothé REINARD (Pétanque Gannatoise)

**Championnat départemental doublette féminine le 3 mai à Bellerive sur Allier:**

**Championnes:**

Edwige PESEYRE, Angélique DOS SANTOS (Les Marais Montluçon)

**Vice Championnes:**

Lucette SALLOT, Sylvie JAUNET (Les Marais Montluçon).

CDA/Congrès 2015

**Championnat départemental doublette mixte le 31 mai à Bellerive sur Allier:**

**Champions:**

Stéphanie DUVERGER, Franck GOUTAUDIER (Pétanque SAINT-YORRAISE)

**Vice Champions:**

Christelle DESAILLOUD, Guillaume MARY (Venas Pétanque)

**Championnat départemental triplete jeunes le 31 mai à Bellerive sur Allier:**

**MINIMES:**

**Champions:**

PIOTTE Julien, CARAY Yoann (Saint- Félix Pétanque) et CARTE Maxime (Pétanque Trongétoise)

**CADETS:**

**Champions:**

HERNANDEZ Quentin, LAURENT Anthony et MOULIN Anthony (Pétanque Saint- Germanoise)

**JUNIORS:**

**Champions:**

PINTO Enzo (Les Marais Montluçon), OLMOS Giovanni (Pétanque Domératoise) et HERNANDEZ Florian (Pétanque Saint-Germanoise)

**Vice Championnes:**

DELAGE Eva (Les Marais Montluçon), LAMOTTE Lola (Le Cochonnet Bressollois) et LALLEMAND Estelle (Pétanque Bellerivoise)

**Championnat départemental Doublettes seniors le 21 Juin à Cressanges:**

**Champions:**

Guillaume CIVADE, Guillaume HECQUET (Pétanque Moulinoise)

**Vice Champions:**

Stéphane LEBOURGEOIS, Antonio DE MACEDO (Les Marais Montluçon)

**Championnat départemental Tête à Tête Féminin le 21 Juin à Cressanges:**

**Championne:**

Sabine JACQUET (Pétanque Bellerivoise)

## **Vice Championne:**

Ghislaine DAAS (Amicale Pétanque Trevoloise)

## **CHAMPIONNATS DE FRANCE:**

### **Triplette vétérans les 13 & 14 juin à Saint-Cannat (13):**

L'équipe championne d'Allier composée de Jean DA SILVA, Christian SOUCHE et Robert MORLAND s'est inclinée en barrage de poule.

L'équipe championne de France en titre composée de Roger DREURE, Roger POPINEAU et Gérard LABBE s'incline en 1/16 de finale.

### **Triplette Provençal du 19 au 21 Juin à VAUVERT (30) :**

La triplette composée de Jean-Claude RODIGUES, Joseph SILVA, Fabrice BRUET (US Vallon Pétanque) ne sort pas de poule.

### **Triplette Féminin les 27 & 28 Juin à MONTAUBAN (82):**

L'équipe composée de Corinne ALLAIN, Sophie OLIVEIRA, Stéphanie GAMOT (Pétanque Bellerivoise)s'incline en 1/4 de finale face aux futures championnes de France.

### **Triplette Promotion les 27 & 28 Juin à MONTAUBAN (82):**

La triplette Jean-Pierre RIGUCCI, Frédéric KOZEDBA, Jean-Pierre KOZEDEBA (Les Marais Montluçon) ne sort pas de poule.

### **Doublette Féminin les 11 & 12 Juillet à TROYES (10):**

La doublette Edwige PESEYRE, Angélique DOS SANTOS (Les Marais Montluçon)  
Barrage de poule

### **Tête à Tête Senior les 11 & 12 Juillet à TROYES (10):**

Christian FAZZINO ( Les Marais Montluçon) perd en 1/4

### **Doublette Mixte les 25 & 26 Juillet à RENNES (35):**

La doublette Stéphanie DUVERGER, Franck GOUTAUDIER (Pétanque Saint-Yorraise)  
sort pas de poule

### **Triplette Jeunes les 22 & 23 Août à NEVERS (58):**

## **MINMES:**

La triplette PIOTTE Julien, CARAY Yoann (Saint- Félix Pétanque) et CARTE Maxime (Pétanque Trongétoise)

## **CADETS :**

La triplette HERNANDEZ Quentin, LAURENT Anthony et MOULIN Anthony (Pétanque Saint Germanoise)

CDA/Congrès 2015

## **JUNIORS:**

La triplète championne d'Allier PINTO Enzo (Les Marais Montluçon), OLMOS Giovanni (Pétanque Domératoise) et HERNANDEZ Florian (Pétanque Saint-Germanoise) perdent en 1/4 de finale

La triplète vice championne d'Allier DELAGE Eva (Les Marais Montluçon), LAMOTTE Lola (Le Cochonnet Bressollois) et LALLEMAND Estelle (Pétanque Bellerivoise) ne sort pas de poule.

Romain CHASSERY, Nicolas LAFORET (AS Yzeure Pétanque), Franck MACHURET (Pétanque Cindréenne).

## **Doublette Provençal du 28 au 30 Août à MONTAUBAN (82)**

La doublette Jean-Michel DUPUYS, Stéphane LAVEDRINE (Saint-Victor Pétanque) ne sort pas de poule

## **Triplète Senior les 5 & 6 Septembre à NARBONNE (11):**

La triplète Olivier DELAGE, Antonio DE MACEDO, David LALEUF (Les Marais Montluçon) s'incline de peu en 1/16ème de finale.

La triplète Jean-Michel SPINOUBE, Franck TOUBIO, Benjamin COLLIN (Les Marais Montluçon) s'incline en 1/32.

La triplète Christian FAZZINO, Denis OLMOS, Stéphane LE BOURGEOIS (Les Marais Montluçon) ne sort pas de poule

La triplète représentant la ligue d'Auvergne Benoit BLANCHET, Jean-Pierre JUILLOT, Pierre SPINOUBE (Amicale des Marais Montluçon) s'incline en 1/16 de finale après une belle prestation.

## **Doublette Senior les 12 & 13 Septembre à PAU (64):**

La doublette Guillaume CIVADE, Guillaume HECQUET (Pétanque Moulinoise) s'incline en 1/32ème de finale.

La doublette représentant la ligue d'Auvergne Christian FAZZINO, Denis OLMOS (Les Marais Montluçon) est vice championne de France.

## **Tête à Tête Féminin les 12 & 13 Septembre à PAU (64):**

Sabine JACQUET (Pétanque Bellerivoise) ne sort pas de poule.

Voilà j'en ai fini et j'espère vous avoir apporté un maximum d'informations et la porte de mon bureau continuera à être ouverte pour vous aider dans la gestion de vos clubs.

Je remercie Joël, Jean-Pierre, les membres du Comité, les membres des commissions, les arbitres, les quelques bénévoles qui m'assistent dans mes tâches administratives et j'espère que nous vous apportons un maximum d'informations, nous travaillons pour cela.

A MON TOUR je vous souhaite une bonne fin d'année entouré de vos proches et vous donne rendez-vous sur tous les terrains du « PétanqueAllier2016 » pour une année sportive, festive et fraternelle.

ANNIE ALLIER  
SECRETAIRE GENERALE

## VERIFICATION DES COMPTES

La vérification des comptes de l'association Comité Départemental de Pétanque et Jeux Provençaux, concernant l'exercice comptable du 1er novembre 2014 au 31 octobre 2015, s'est déroulée le 9 novembre 2015 dans les locaux de Format a3 à Moulins.

Personnes présentes :

RAULIN J.P. Trésorier Général du comité, BÉNI C. Vérificateur des comptes

Documents mis à disposition lors de la vérification :  Grand livre comptable  Etat de rapprochement bancaire  Balance  Compte d'exploitation  Bilan  Pièces justificatives

Méthodologie

Les écritures comptables, toutes numérotées (n° du mois puis n° de la pièce dans le mois) ont été contrôlées par sondage, elles concernaient : les licences, des frais d'achat de matériel, des frais de déplacement, inscriptions aux championnats, des frais d'arbitrage...(cf. page suivante)

La comptabilité de la section de la section PétanqAllier 2016 a été mise en place en lien avec la comptabilité du comité départemental.

Constatations

La vérification du solde de banque sur la balance comptable et sur le relevé de banque montre un écart de 7794.78€ correspondant aux montants des chèques non débités sur le relevé bancaire du 31 octobre 2015.

Chaque pièce comptable est numérotée. Le grand livre montre un enchaînement des écritures correct, la balance est équilibrée. Toutes les pièces demandées sont présentes; il y a parfaite concordance entre les écritures comptables correspondent parfaitement aux montants indiqués sur les pièces.

La comptabilité est tenue d'une façon honnête, claire, ordonnée et rigoureuse par le Trésorier du Comité.

Aucune anomalie n'ayant été constatée sur les pièces contrôlées, j'invite l'Assemblée à donner quitus au Trésorier

J.P.RAULIN

Trésorier Général du Comité

De Pétanque et Jeux Provençaux

C. BENI

Vérificateur des comptes

**PÉTANQUE**



**Jeu Provençal**

**Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal**

Ligue d'Auvergne

**COMITÉ DE L'ALLIER**

*Correspondance : voir coordonnées dans encadré ci-contre*

**Rapport de la Commission des Jeunes**  
**Présenté par son responsable Monsieur Pascal JAUNET**

Mesdames, Messieurs, Bonjour

En 2015 312 Licences jeunes, les Juniors sont passés de 54 à 61 mais je me demande où ils sont cachés, les cadets 109 moins 3 et chez les minimes 74 moins 1 et pour les benjamins 48 contre 28 en 2014.

Les plateaux jeunes à ces dates ont été une hécatombe. Je ne sais pas si c'est un manque d'information ou les horaires proposés ou tout simplement la diversité d'activités proposées à nos jeunes, face au peu d'engouement pour ce type de compétition la commission a proposée au comité de ne pas reconduire les formules plateaux.

La commission proposera des compétitions inter sociétés jeunes qui nécessitera moins de contrainte pour fixer les dates. Les dates des rencontres seront mises en ligne sur le site du comité (blog des jeunes) au fur et à mesure des journées et également sur le site des clubs ayant une école de pétanque, Nérès les Bains, Tronget, Saint-Germain pour ne pas les cités.

Les championnats d'Allier toujours une bonne fréquentation sauf chez les juniors avec seulement 6 triplettes ou sont les autres. En 2016 deux championnats qualificatifs pour les championnats de France qui se disputeront à Varennes sur Allier les 19,20 & 21 Août prochain. En temps qu'organisateur nous disposeront au minimum d'une équipe supplémentaire par catégorie.

Championnat de France à Nevers nous avons 8 équipes en compétition seulement deux triplettes sont sorties de poules.

Chez les juniors Florian HERNANDEZ, Giovanni OLMOS, Enzo PINTO s'inclinent en 1/4 de finale, dommage car je pense qu'ils auraient pu gagner la partie et passer un tour supplémentaire et après on ne sait pas.

Du côté des cadets Anthony MOULIN, Anthony LAURENT, Quentin HERNANDEZ buttent en 1/8 de finale face à une très bonne équipe.

Les Championnats de France jeunes sont à Varennes en 2016 alors je compte sur vous pour motiver vos jeunes, un Championnat de France c'est magnifique, et je sais de quoi je parle pour y avoir coaché les jeunes plusieurs fois et dernièrement notre équipe juniors féminines à Nevers.

Les dates et lieux de Championnats départementaux jeunes le 17 avril, à Varennes sur Allier et le 12 Juin à Chevagnes.

Le Championnat des clubs jeunes cette saison a été chaotique suite à l'arrêt de deux écoles de pétanque et l'abandon de certains clubs en cours de saison, ce qui a entraîné la suppression de la finale et c'est donc l'équipe de la Pétanque Saint-Germanoise qui finit première.

J e rappellerais à certain dirigeant que lorsqu'il y a une compétition spécifique à une catégorie de jeunes les joueurs concernés doivent obligatoirement y participer et non disputer une compétition seniors comme ce fut le cas à Bellerive sur Allier au championnat de ligue Tête à Tête jeune les juniors jouaient avec les seniors.

Mais alors cerise sur le gâteau cela fait deux ans que le CDC Jeunes a été mis en route par Monsieur Philippe PAUTONIER avec la participation active du Comité et de la commission des jeunes, nous avons deux équipes de la Pétanque Saint-Germainoise inscrites au CRC jeunes une c'est qualifiée et l'autre a perdu au goal avec une rage de 3 points à la stupeur de tous, un grand coup de massue sur la tête comme dit mon ami René LECLAIR et on nous apprend que nous ne participeront pas au CNC Jeunes parce que la ligue n'a pas inscrit les équipes qualifiées.

Je vous dis pas les coups de téléphones et les mails reçus par moi et par le comité, bien sûr aucun recours c'est vraiment dommage pour les jeunes de Saint Germain et ces dirigeants qui se sont investis et que le comité et la commission a soutenus.

Après de nombreux échanges de mails Monsieur Joseph CANTARELLI nous informe que le comité de pilotage du CNC accorde une qualification automatique pour la finale 2016 des deux équipes de la ligue oubliées cette année, plus bien sûr les équipes qui termineront première en 2016.

Cette décision est signée par Monsieur Joseph CANTARELLI.

Je tairais le contenu de mes mails mais les oreilles de certaines personnes ont dû siffler.

Les sélections

Les Sélections cette année n'a pas eu beaucoup de participant, mais deux de nos représentants ont participé à Arvant (43) Manon GENIS de Nérès les Bains pour les féminines et Anthony LAURENT de Saint Germain et ce dernier c'est qualifié à Yssingeaux pour aller à Nîmes où il doit être aujourd'hui accompagné par son coach Monsieur Claude BILLAUD, bravo à tous les deux.

J e remercie tous les adultes qui encadrent nos jeunes Messieurs Max LARVARON et Didier LEVIEUX pour l'organisation de nos championnats.

Les dates des différentes compétitions 2016 :

Championnat Triplette le 17 avril à Varennes sur Allier et le 26 Juin à Chevagnes

Championnat doublette le 11 septembre à Tronget

Championnat Tête à Tête le 04 septembre à Saint Félix

Les concours jeunes :

Doublettes le 06 août à Saint Germain

Doublettes le 15 août à Tronget

La journée de formation d'initiateur aura lieu le 19 décembre à Moulins au siège du comité alors pressons pour les retardataires.

Voilà j'espère que je n'ai rien oublié félicitation à nos jeunes qui nous font vibrer toute l'année et avec un peu d'avance bonnes fêtes de fin d'année à tous.

(La commission des jeunes c'est réunie le 09 novembre au comité et seulement 6 représentants de clubs ont répondu présents, vous comprendrez qu'il n'est pas facile de mettre des choses sur pieds si les jeunes ne vous intéressent pas, il est plus facile de critiquer que de mettre la main à la pâte, et en plus de me critiquer ainsi qu'Annie de dépenser l'argent de la commission au restaurant) à bon entendeur.

**PÉTANQUE**



**Jeu Provençal**

**Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal**

Ligue d'Auvergne

**COMITÉ DE L'ALLIER**

*Correspondance : voir coordonnées dans encadré ci-contre*

**COMMISSION DE DISCIPLINE  
RAPPORTEUR DIDIER LEVIEUX**

En 2015, la commission de discipline a été obligée de se réunir à deux reprises, des rapports d'incidents étant parvenus au Président du Comité et à moi-même.

Après avoir pris connaissance des faits relatés, il a été décidé d'engager des poursuites au niveau de la commission de discipline départementale.

Il y a eu d'autres rapports d'incidents qui n'ont pas donné suite à une commission de discipline entre autres, jury non conforme.

Pour ce qui est des dossiers que l'on a eu à juger cette année, des sanctions ont été prises et j'espère que des faits de cette nature ne se reproduiront plus vis-à-vis d'officiels en fonction lors de compétitions.

J'en appelle au corps arbitral pour la plus grande vigilance dans la rédaction des rapports d'incidents.

Je rappelle qu'il incombe au Président de la commission de discipline ou au représentant de la Fédération ou de la Ligue chargé de l'instruction, de procéder à tous les actes d'information qu'il juge utiles à la manifestation de la vérité et à la mise en ordre du dossier, tant sur le plan administratif que sur le plan juridique.

Sur le plan administratif : pour qu'un dossier disciplinaire soit en ordre, il faut notamment qu'il contienne un document rapportant clairement les faits, que les identités des prévenus et des témoins soient bien précisées et qu'éventuellement les pièces à conviction soient annexées: le document rapportant les faits constitue la pièce fondamentale du dossier. Ce peut être, soit un rapport d'arbitre, soit un procès verbal de jury de concours, soit un rapport d'administrateur, soit encore une plainte écrite d'un dirigeant, d'un licencié ou même d'une personne étrangère à toute activité sportive (un document anonyme ne peut, cela va sans dire, déclencher une affaire disciplinaire). Ce document de base doit seulement exposer les faits avec la plus grande rigueur mais encore les mettre en situation, c'est-à-dire, les rétablir dans leur contexte afin que la matérialité de l'infraction ne puisse faire aucun doute.

Merci de m'avoir accordé votre attention, je vous souhaite une bonne année sportive et mes meilleurs vœux pour 2016.

**PÉTANQUE**



**Jeu Provençal**

**Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal**

Ligue d'Auvergne

**COMITÉ DE L'ALLIER**

*Correspondance : voir coordonnées dans encadré ci-contre*

**COMMISSION ARBITRAGE  
RAPPORTEUR MICKAEL FRIAUD**

Bonjour à tous.

Effectif 2015 : 46

Départementaux : 38

Ligue : 7

International : 1

Cette saison notre discipline est devenue difficile à gérer dans le département.

Les arbitres sont sur les terrains tout au long de l'année pour accompagner, dirigeants, joueurs et spectateurs quand ils ont des questions ou besoin d'aide.

Malheureusement 2015 fût une année noire.

Le corps arbitrale a sa part de responsabilité mais dirigeants et joueurs aussi. Il faut que tout le monde fassent des efforts pour améliorer les choses.

Du côté de l'arbitrage la décision du comité via proposition de la commission d'arbitrage est de superviser les arbitres à 100% sur le terrain pour supprimer certaines carences.

Pour le reste, je voudrais que toutes les personnes licenciées gardent à l'esprit qu'il y a un règlement et lorsqu'on adhère à une fédération on s'engage à le respecter.

Parfois il faut être bon joueur car n'oublions jamais que la pétanque est un plaisir, un jeu et maintenant un sport peut-être Olympique.

Pour en revenir à l'arbitrage, comme dans tous les sports s'il n'y pas ou plus d'arbitre il n'y a pas ou plus de compétitions.

Il va sans dire qu'il est difficile de faire venir des personnes pour passer l'examen alors que certains secteurs sont pauvres en arbitres.

Le prochain examen d'arbitre le dimanche 17 janvier 2016 à définir selon le nombre de candidas inscrits dans la ligue.

J'espère que mon message sera compris et expliqué dans vos clubs pour que 2016 soit uniquement une saison sportive.

Merci à tous de votre aide et coopération.

**PÉTANQUE**



**Jeu Provençal**

**Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal**

Ligue d'Auvergne

**COMITÉ DE L'ALLIER**

*Correspondance : voir coordonnées dans encadré ci-contre*

## **DIPLOMES ET MEDAILLES 2015**

### **DIPLOME D'HONNEUR:**

Monsieur Jean-Luc LUBOST ASPPTT Moulins  
Monsieur Emile BOLRINOS ASPTT Moulins  
Monsieur Alain CAVA ASPTT Moulins  
Monsieur Bernadette ALVARZ Amicale Marais Pétanque  
Monsieur Roger VENUAT Amicale Marais Pétanque  
Monsieur Alain SALLOT Amicale Marais Pétanque  
Monsieur Marc RICHARD Amicale Marais Pétanque  
Monsieur Jacques LONG Amicale Marais Pétanque  
Monsieur Gilles BARREL Amicale Marais Pétanque  
Monsieur Marcel MONIN Montaignet Pétanque  
Monsieur Daniel DUMAS Pétanque Saint-Germanoise

### **MEDAILLE DE BRONZE :**

Mademoiselle Mégane BREA Amicale Marais Pétanque  
Monsieur Pierre GALINAS Pétanque Gannatoise  
Monsieur Henri PAILLOUX Amicale Marais Pétanque

### **MEDAILLE D'ARGENT :**

Monsieur Martial FRETY ASPTT Moulins  
Monsieur Jean BLANCHET Amicale Marais Pétanque

### **MEDAILLE D'OR :**

Madame Claudine FOURDACHON